
Éclairages

Les ménages à niveau
de vie médian



Introduction

Alors que des études sont menées régulièrement sur les personnes pauvres, les personnes très aisées et l'évolution des disparités entre ces deux catégories de la population, les personnes situées au milieu de l'échelle des niveaux de vie, ni dans le bas ni dans le haut, ni pauvres ni très aisées, font moins l'objet d'analyses approfondies. Cette année, les éclairages de *France, portrait social* ont pour objectif de décrire de manière détaillée cette population du milieu de l'échelle des niveaux de vie. Cette catégorie dite « médiane » regroupe les personnes dont le niveau de vie, défini comme le revenu disponible du ménage (après prélèvements et prestations sociales) rapporté à la taille du ménage (mesurée en unités de consommation), est proche du niveau de vie médian de l'ensemble de la population, c'est-à-dire du seuil qui la sépare en deux parts égales.

En pratique, pour que la population d'intérêt soit de taille suffisante, sont retenues toutes les personnes dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian (soit entre 1 510 et 1 850 euros nets par mois en 2014). En raison de la forte concentration des niveaux de vie autour de la médiane, près d'une personne sur cinq (18,7 %) en France métropolitaine appartient à la catégorie « médiane » en 2014 (*figure*). Ainsi définie, cette catégorie médiane est très homogène en matière de niveau de vie. Cela n'exclut pas qu'elle soit plus hétérogène selon d'autres dimensions (âge, diplôme, insertion sur le marché du travail, sources de revenu, patrimoine, conditions de vie et de logement).

L'objectif est de dresser un portrait détaillé de la catégorie de ménages à niveau de vie médian aujourd'hui, de décrire ses évolutions depuis vingt ans et de la comparer aux autres catégories de ménages. Dans ce but, quatre autres catégories ont été définies de part et d'autre des ménages médians : les ménages « pauvres » dont le niveau de vie est inférieur à 60 % de la médiane ; les ménages « modestes » dont le niveau de vie est compris entre 60 % et 90 % de la médiane ; les ménages « plutôt aisés » dont le niveau de vie est compris entre 110 % et 180 % de la médiane ; les ménages « aisés » dont le niveau de vie est supérieur à 180 % de la médiane.

Les cinq premiers éclairages de cet ouvrage décrivent les caractéristiques socio-démographiques des personnes vivant dans un ménage à niveau de vie médian, leur situation sur le marché du travail, leurs revenus et patrimoine, leurs conditions de vie et enfin de logement. Compte tenu des sources disponibles, ils portent sur la France métropolitaine. En complément, un sixième éclairage décrit les ménages médians des départements d'outre-mer sous différentes dimensions.

Quels principaux enseignements se dégagent de ce zoom sur les personnes appartenant aux ménages médians ?

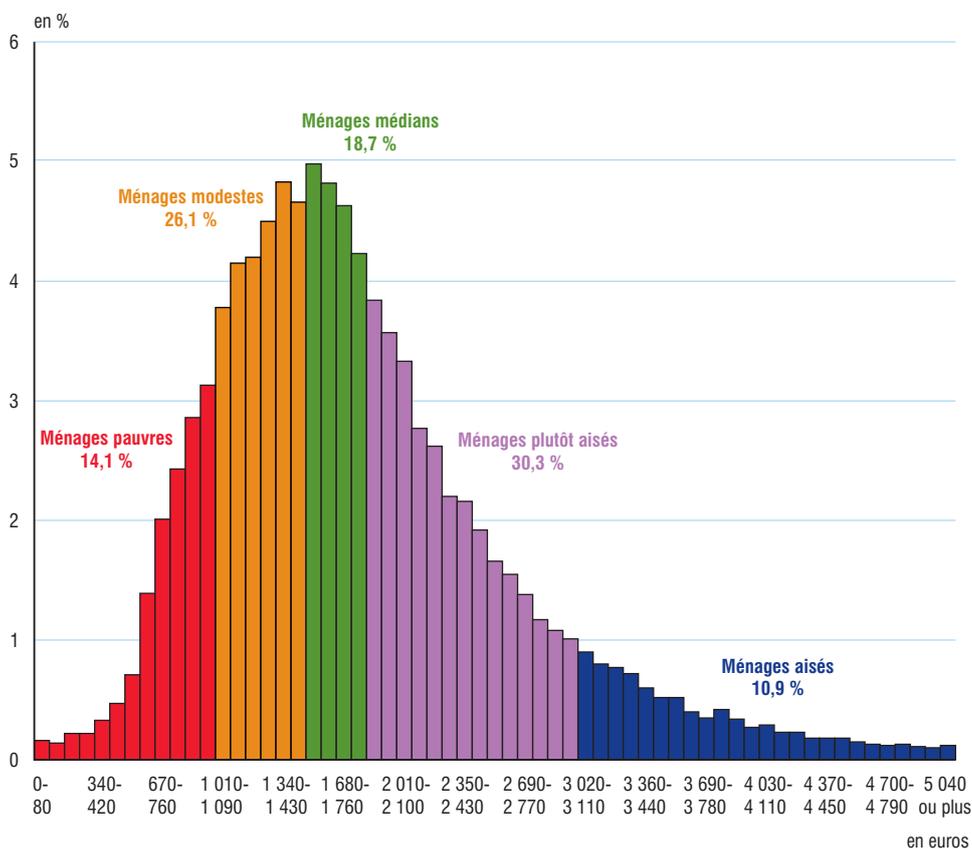
Situées par définition au milieu de l'échelle des niveaux de vie, ces personnes occupent une position centrale entre les plus modestes et les plus aisées pour d'autres dimensions que le niveau de vie : sentiment d'aisance financière, pauvreté en conditions de vie, satisfaction dans la vie, propriété de la résidence principale, poids des dépenses de logement dans le revenu, conditions de logement. Cette position centrale, peu surprenante pour la plupart de ces indicateurs, n'est cependant pas systématique. Sous certains aspects, les personnes vivant dans un ménage médian sont proches des personnes modestes, voire pauvres, et éloignées des personnes à niveau de vie supérieur. C'est le cas notamment en matière de niveau de diplôme (la part de diplômés du supérieur y est faible) ; de profession lorsqu'elles travaillent (les ouvriers et employés sont majoritaires) ; d'opinion sur leur avenir, marquée par un fort pessimisme. À l'inverse, les personnes vivant dans un ménage à niveau de vie médian montrent une plus grande proximité avec celles à niveau de vie supérieur par leur statut d'activité (plus d'une

personne sur deux est en emploi) ; par la rareté de certaines configurations familiales comme les familles monoparentales ; par un accès généralisé aux produits de première nécessité et aussi par une hausse du taux d'accès à la propriété au cours des vingt dernières années.

Bien que les personnes vivant dans un ménage médian aient par définition un niveau de vie comparable, il ne s'agit pas pour autant d'une population homogène au regard d'autres dimensions. La catégorie médiane est en particulier la plus hétérogène des catégories de ménages sous l'angle du patrimoine : les ménages médians se répartissent sur toute l'échelle des montants de patrimoine, alors que les ménages pauvres sont toujours situés dans le bas de l'échelle et les ménages aisés dans le haut.

Au cours des vingt dernières années, la part des personnes vivant dans un ménage médian a légèrement augmenté. Cette légère concentration de la population vers la catégorie médiane s'est faite à la fois au détriment des catégories de niveaux de vie inférieur et supérieur.

Distribution des niveaux de vie mensuels en 2014



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 18,7 % de la population métropolitaine appartient à la catégorie des ménages médians.

Note : la répartition des ménages par niveau de vie est la suivante :

- ménages pauvres : moins de 60 % du niveau de vie médian ;
- ménages modestes : entre 60 % et 90 % du niveau de vie médian ;
- ménages médians : entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian ;
- ménages plutôt aisés : entre 110 % et 180 % du niveau de vie médian ;
- ménages aisés : plus de 180 % du niveau de vie médian.

Source : enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.